

Le 27. 09. 2018

Votre lettre du	Vos réf.	Votre correspondant : Caroline MESMAN	Nos réf. 2018- 10230	☎ (02) 761.28.72 ☎ (02) 774.36.81
-----------------	----------	--	-------------------------	--------------------------------------

Chers Parents,

*Objet : classes de neige 2019 - réunion d'information - groupe 2 –
du 20 au 31 janvier – Le Brudou*

*En vue de vous exposer en détail l'organisation des classes de neige auxquelles votre enfant participera, je vous invite à une réunion d'information qui aura lieu le **lundi 12 novembre prochain à 19h30**, dans la salle des conférences de l'hôtel communal, avenue Paul Hymans, 2 – sous-sol (entrée sous la tour).*

D'autre part, je vous transmets quelques informations pratiques en vue de la bonne réussite du séjour de votre enfant.

Veillez agréer, Chers Parents, l'assurance de ma considération distinguée.


*Olivier MAINGAIN,
Bourgmestre.*

CLASSES DE NEIGE 2019

2^{ème} groupe - du 20 au 31 janvier

1. Remettre la carte d'identité ou le passeport au titulaire de classe avant le départ.
2. ARGENT DE POCHE
Pour le courrier (timbres) et les éventuels souvenirs.
3. COURRIER : n'oubliez pas d'écrire à vos enfants !
Correspondance à adresser à :
Nom de l'enfant
Nom de l'école
Centre « Le Brudou »
05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas
FRANCE
4. CONSEILS :
 - munir votre enfant de ses médicaments habituels marqués à son nom et d'en préciser la posologie, le tout dans une trousse mentionnant son nom, sa classe et son école. **Joindre la prescription du médecin.**
 - mettre, dans le sac de voyage, les médicaments nécessaires durant le trajet, le pique-nique de midi ainsi que les collations pour les arrêts du matin et de l'après-midi. Prévoir de l'eau et quelques petits sacs en plastique en cas de nausée dans le car.
5. BAGAGES : le samedi 19 janvier
 - déposer la valise ou le sac de voyage Place du Tomberg, dans le container se trouvant au parking en contrebas de la maison communale, entre **17h00 et 18h30.**
 - y attacher une étiquette avec les nom et prénom de l'enfant, le nom de l'école et le nom du centre.
6. DEPART : le dimanche 20 janvier
 - rassemblement au parking en contrebas de l'Hôtel communal à **06h00.**
 - les enfants revêtent l'anorak prêté par la commune.
 - munir les enfants de leur sac de voyage avec pique-nique, collations et médicaments.
7. L'annonce de la bonne arrivée du groupe sur le lieu du séjour sera organisée par chaque école.
8. RETOUR : le jeudi 31 janvier entre **19h30 et 20h30,** au parking **du Poséidon.**
9. Ne pas laver l'anorak, mais le rapporter à l'école le mardi 5 février. Attention : vider les poches. Découdre les nominettes, par contre, ne pas couper le n° indiquant la taille de l'anorak !

NB. En cas de non-retour de l'équipement, il sera facturé 50 € pour l'anorak et 5 € pour le bonnet.